

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

L' "EUROPEISME" FRANÇAIS ET LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

La France, ce pays qui prétend être le pays le plus "européiste" des européens, a agi une fois de plus contre cette Europe dont l'union et l'existence ne comptent qu'au cas où les intérêts français ne seraient pas attaqués: les résultats de la Conférence de Washington sur le pétrole en sont la preuve. La France a mené cette Conférence à une impasse qui assumait toutes les caractéristiques d'une profonde crise politique au sein de la Communauté Economique Européenne.

Pris dans les deux extrêmes de la thèse américaine pour la mise en oeuvre du "programme des coopérations globales" et le "négalativisme total" de la France, les huit autres pays européens ont essayé de trouver des formules flexibles de compromis. Mais le Ministre français des affaires étrangères Monsieur Jobert, les a toutes repoussées, indiquant ainsi que son objectif était en substance la faillite explicite de la Conférence de Washington et la liquidation sans appel de toute formule, si vague soit-elle, de "mécanisme de coopération entre les pays consommateurs". Née sur un plan de procédure, la crise s'est rapidement déplacée sur le plan politique. La dispute initiale avait pour objet de savoir comment traiter dans le communiqué final la question du "follow up", de la suite à donner donc à la Conférence. Les Etats Unis voulaient la formation d'une "Comité de coordination" entre les pays consommateurs, comité qui aurait préparé la négociation successive avec les pays producteurs. Tandis que la Communauté européenne, fidèle aux thèses décidées à Bruxelles a proposé la formule plus élastique et qui engage moins qu'une simple formation de "groupe de travail au niveau des fonctionnaires ayant simplement pour but de préparer la conférence successive élargie entre les pays consommateurs et producteurs . . . Mais Monsieur Jobert a refusé aussi cette proposition limitée et générique.

A l'issue de la Conférence énergétique de Washington tous les participants ont adopté, à l'exception de la France, le principe et le mécanisme "d'un programme d'action coopérative" à l'égard de la crise du pétrole. Le communiqué final de la réunion sanctionne que ce résultat est positif mais met à nu en même temps et de façon explicite le désaccord entre la France et les douze autres pays consommateurs de l'occident sur le problème de fond mis en discussion.

Les efforts des dernières heures pour résoudre le contraste avec les formules de compromis ayant échoué, la France s'est trouvée isolée car elle était la seule à refuser l'initiative américaine: les huit autres pays de la Communauté Européenne, le Japon, le Canada et la Norvège se sont alignés sur la thèse des U.S.A.

Débat sur la crise énergétique ouvert par le "Club de Rome"

LE PROBLEME DE LA SURVIE DE L' HUMANITE

Notre civilisation serait-elle condamnée à disparaître où y aurait-il des remèdes assez efficaces pour assurer à l'homme un avenir plus tranquille? Cette question semblant apocalyptique est sur le fond du débat organisé à Salzbourg par le «Club de Rome», l'association privée «la plus fameuse du monde» (définition du Chancelier autrichien Bruno Kreisky) qui a déjà pourvu par une série de documents publiés dans un volume à faire perdre la foi, et à calmer les enthousiasmes, en une progression linéaire et pratiquement sans fin de l'humanité.

Le Professeur Aurelio Peccei, Président du «Club» a réussi à rassembler à Salzbourg une soixantaine d'hommes d'état, de savants et d'économistes et leur a proposé de répondre par des suggestions et des indications susceptibles d'être traduites en termes d'action politique aux problèmes posés par l'explosion démographique, par la crise économique et par la carence croissante de sources d'énergie. Le sujet du débat est, comme on le voit, extrêmement vaste et ne pourra pas être épuisé au cours d'une réunion qui a commencé ce matin et qui ne se prolongera que jusqu'à demain après-midi: le Professeur Peccei est cependant optimiste et, en parlant aux journalistes, il s'est déclaré certain que le symposium se terminera par un résultat positif.

Les réponses aux problèmes complexes ont été confiées aux présidents du Mexique et du Sénégal, M. Echeverria et M. Senghor, aux chefs des gouvernements de l'Autriche, de la Hollande et de la Suède

et du Canada, ainsi qu'à de nombreux ministres et économistes venant des Indes, du Pakistan, du Japon, de l'Algérie, de la Suisse et d'autres pays encore. Les protagonistes du symposium ont parlé à Salzbourg à titre privé et privée devrait être en tout cas la réunion elle-même tous les travaux se sont déroulés à huis-clos après un bref discours d'inauguration du Chancelier Kreisky.



Dans son discours d'ouverture des débats M. Kreisky n'a pas seulement souligné l'importance du symposium, mais aussi l'importance de la participation des personnalités politiques. Le symposium n'offrira certainement pas des recettes concrètes a ajouté M. Kreisky, mais en tous les cas il aura le mérite d'avoir attiré l'attention de l'opinion publique mondiale sur les problèmes urgents et vitaux de l'humanité, c'est-à-dire d'attirer l'attention sur les problèmes qui engageront pendant des années durant, peut-être même des décennies, la responsabilité des hommes politiques.

Le temps n'est plus des planifications et des solutions à brève échéance: il faut, pour résoudre les problèmes qui accablent et effraient l'humanité, une collaboration politique à longue échéance et à l'échelle mondiale. M. Kreisky a été explicite sur ce point: il a mis en relief l'aspect poli-

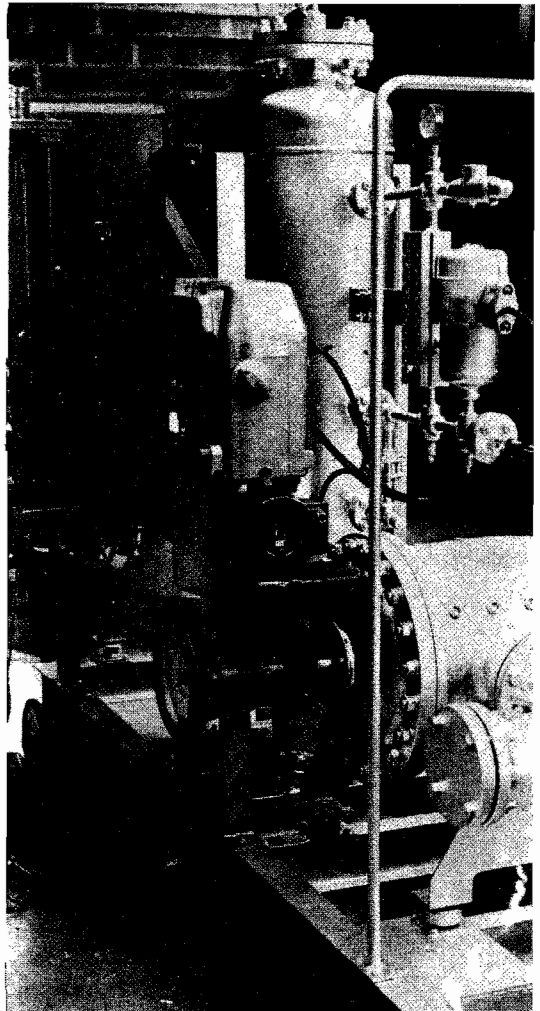
tique déterminant des problèmes mondiaux et il a souligné le «primat» qui revient, à son avis, à une solution politique de ces problèmes. «Les grands problèmes de l'humanité sont décidés par les politiciens», a dit le chancelier Kreisky.

Il se peut que l'on soit d'accord ou non sur l'ordre prioritaire attribué par M. Kreisky à la politique à l'égard d'autres catégories de la vie sociale: le fait est, en tout cas, que les participants au symposium sont d'accord pour affirmer que pour la première fois, à Salzbourg, le problème de notre avenir a été présenté d'une manière organique. L'aspect économique-politique du problème a été expliqué par le président mexicain Echeverria, tandis que l'aspect primordial culturel, et par conséquent de civilisation, a été abordé par le président du Sénégal M. Senghor.

M. Echeverria a déclaré aux Journalistes qu'à l'origine des problèmes complexes mondiaux il y a «les injustes conditions économiques» et la distance croissante «entre les nations prolétaires des pays en voie de développement et les puissances riches qui ont édifié leur bien-être sur les difficultés et sur les souffrances d'une grande partie de l'humanité.

Dans son intervention d'aujourd'hui, M. Echeverria aurait proposé, d'après des indiscretions de bonne source, de rédiger une «magna charte» sur les droits et sur les devoirs économiques de tous les pays du monde.

M. Senghor, à son tour, a critiqué le «colonialisme culturel» et le néocolonialisme économique des pays capitalistes. Le système des relations commerciales entre pays capitalistes et pays du Tiers Monde, d'après M. Senghor empire constamment les conditions du commerce extérieur des pays en phase de développement. Ils pourraient subir en outre, et en termes toujours plus marqués, l'influence des schémas culturels et de la mentalité technologique des pays industrialisés.



UNE CONVENTION EUROPEENNE SUR L'IMPERSCRIPTIBILITE DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE



...elle a pour principe directeur la sauvegarde de la dignité humaine à laquelle les crimes contre l'humanité et les violations les plus graves des règles de la guerre portent de sérieuses atteintes.

Une Convention européenne sur l'imperscriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre a été ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe le 25 Janvier 1974 à Strasbourg. La Convention a pour principe directeur la sauvegarde de la dignité humaine dignité à laquelle les crimes contre l'humanité et les violations les plus graves des règles de la guerre portent de sérieuses atteintes.

Aux termes de la Convention, les Parties Contractantes sont tenues de faire en sorte que, dans leur Droit interne, la poursuite des infractions déjà punissables et mentionnées dans la Convention ainsi que l'exécution des peines prononcées ne puis-



**... CEUX QUI PERDENT
LES GUERRES...**

(photo de l'UNICEF)



sent se prescrire. Sont considérés comme crimes de guerre et crimes contre l'humanité les infractions d'une particulière gravité, à savoir:

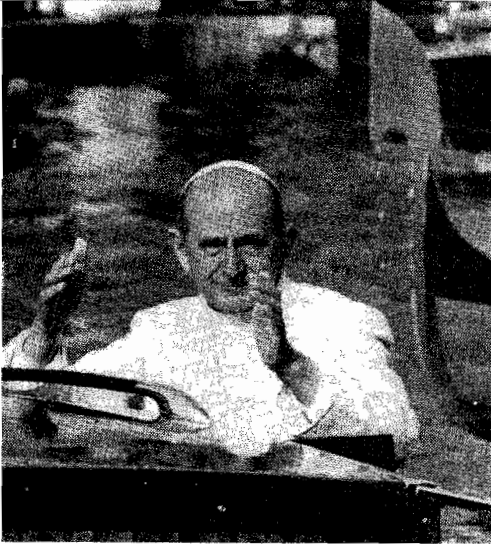
- les crimes contre l'humanité prévus par la Convention de l'ONU sur le génocide.
- les infractions énumérées dans certaines dispositions des Conventions de Genève de 1949 et toutes violations analogues des lois et des coutumes de la guerre si l'infraction considérée en l'espèce présente une particulière gravité, soit en raison de ses éléments matériels et intentionnels soit en raison de l'étendue de ses conséquences prévisibles.
- toute autre violation des dispositions analogues du Droit international de la guerre, non déjà prévues par les Conventions de

1949 du Comité international de la Croix-Rouge, visées au paragraphe ci-dessus. Celles-ci doivent revêtir une particulière gravité pour justifier, dans chaque cas d'espèce la non-applicabilité de la prescription à leur égard.

L'élargissement de la notion de crime de guerre ou de crime contre l'humanité a été prévu pour que la Convention puisse s'appliquer, à l'avenir, à d'autres crimes de même nature et de même gravité.

La Convention ne s'appliquera qu'aux infractions pour lesquelles la prescription n'était pas encore acquise au moment de son entrée en vigueur. La convention entrera en vigueur trois mois après la date du troisième instrument de ratification ou d'acceptation.

LE PAPE PAUL VI CONTRE LA PROLIFÉRATION DE LA DELINQUANCE



«Les conquêtes importantes dans la vie sociale ne peuvent pas récompenser la prolifération inquiétante de la délinquance»: c'est le Pape Paul VI qui l'a déclaré depuis son balcon, place Saint-Pierre, aux

fidèles rassemblés sur le parvis: «Celui qui est habitué à consulter l'horloge du temps s'aperçoit que l'heure du bien-être a changé. Les pronostics sont peu reconfortants. Mais cela ne veut pas dire que notre époque ne soit pas riche de possibilités. Nous avons réalisé des conquêtes dans le domaine de la vie sociale. Nous avons mené de fières luttes revendicatrices.»

Mais, a poursuivi Paul VI, on s'est trop souvent aperçu qu'une délinquance effrayante semble proliférer.

Le Pape a enfin évoqué l'esprit de sécularisation. Les critères et les principes moraux absolus séculaires sont, dit-il, battus en brèche. Mais il a terminé sur une note optimiste: «Les jeunes, a-t-il dit, s'aperçoivent des dangers actuels. Beaucoup s'en effraient. D'autres réfléchissent. Espérons que la pause actuelle créée par cette période d'austérité favorise pour nous le temps de la réflexion»:

LE COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'O.C.D.E. ET LE PETROLE

A Paris, le comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) s'est réuni les 29 et 30 Janvier pour examiner l'effet de la hausse du pétrole sur les programmes d'aide des pays riches. Il ne semble pas qu'une position d'ensemble ait été encore arrêtée. Les représentants des pays qui assurent l'essentiel de l'aide au tiers-monde ont décidé de se réunir à nouveau dans six semaines.

Dès à présent, on a pu constater que la crise de l'énergie affecte différemment les pays sous-développés, en fonction notamment du niveau de leur industrialisation.

Afin de maintenir l'aide des pays les plus riches, plusieurs idées ont été avancées:

- Les sommes versées pourraient être liées à l'achat en retour de produits industriels, ce qui permettrait de soutenir la production dans les pays riches;
- Les pays producteurs de pétrole qui ont des ressources excédentaires pourraient en consacrer une part aux pays en voie de développement;
- Les aides pourraient être redistribuées afin de les concentrer sur les pays qui en le plus besoin.

G. COSTANTINO DRAGAN



EUROPA NUOVA

EDIZIONI NAGARD
MILANO

Récemment paru aux Editions Nagard

Milan, via Larga, 11

tel. 87 04 87

QUAND LES "NEUF" SONT OBLIGES DE CONCILIER LEUR "IDENTITE EUROPEENNE" . . .

En proposant, à ses partenaires européens et japonais, d'élargir le chap et la portée de la conférence dite «pétrolière», de Washington, le 11 février, le gouvernement américain a placé les Neuf dans la situation très inconfortable de devoir, en quelques jours, concilier leur «identité européenne» et la nouvelle charte atlantique, réclamée par le Président Nixon.

Quand l'idée de la conférence de Washington fut lancée, par les Etats-Unis, il s'agissait, officiellement, d'examiner comment les pays industrialisés, consommateurs de pétrole, pourraient faire face à la crise d'approvisionnement, de quelle façon pourrait être organisée la coopération internationale dans ce domaine. L'initiative américaine avait déjà suscité certains remous, du côté des pays producteurs de pétrole - mécontents de la constitution d'une sorte de cartel des riches - et, du côté français, Paris n'ayant toujours pas, d'ailleurs, accepté l'invitation du président Nixon.

A Paris, on s'opposait à la constitution d'un «front des riches», dans le secteur pétrolier. Mais on redoutait aussi, et peut-être surtout, que l'initiative américaine soit le début - et le fait que la conférence est liée au niveau des ministres des Affaires étrangères pouvait en être le signe - d'une offensive politique du gouvernement de Washington pour rassembler,

sous son leadership, les pays d'Europe et le Japon.

Il faut bien reconnaître que les pressions apportées par la Maison-Blanche, dans les derniers temps, sur le déroulement des travaux de Washington, ont de quoi accroître les inquiétudes françaises. Peut-être la convocation des ministres des Finances, à côté des ministres des Affaires étrangères, n'est-elle pas une surprise totale. Il en avait déjà été question, à la réunion du comité des Vingt, à Rome, avant le flottement du franc, et il est vrai que la crise pétrolière a de graves conséquences monétaires.



En revanche, la proposition américaine de créer un groupe de travail, chargé de préparer une nouvelle session des ministres des Affaires étrangères des pays d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon, est plus importante. Elle pourrait correspondre à cette fameuse institutionnalisation des rapports Europe-Etats-Unis, contenue dans le projet de «nouvelle charte atlantique» que les Américains ne parviennent pas à faire aboutir - et à laquelle on sait le chancelier Brandt très favorable puisqu'il en avait lui-même parlé, il y a deux ans, et que la France refuse.

UN INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT DES ORGANISMES TOURISTIQUES

M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, a annoncé la création de l'Institut Européen de Management des Organismes de Tourisme (I.M.T.) au cours d'une réunion à laquelle assistaient M. Haulot, Commissaire au Tourisme Belge, M. Lickorish, Directeur Général de l'Office du Tourisme Britannique et les principales personnalités des professions du tourisme.

L'I.M.T. est, en Europe, le premier et seul Institut de Gestion et d'Administration des Organismes de Tourisme et sa réalisation a été entreprise pour faire face aux besoins sans cesse accrus, d'une profession en forte expansion.

Cet organisme diffusera, dès l'automne 1974, à La Baule, (Loire-Atlantique) un programme post-universitaire, spécialement réservé:

- aux jeunes cadres, hommes et femmes, déjà en fonction dans les entreprises d'organisation touristique et désirant accéder à des responsabilités plus importantes.
- aux jeunes diplômés de l'université ou de grandes écoles, désirant se spécialiser dans la gestion des organismes de tourisme.

Les études d'une durée totale de huit mois, comprennent:

- un cycle de six mois à plein temps avec

résidence à La Baule, d'octobre à mars; durant ce cycle, sept disciplines essentielles y seront enseignées; marketing et management, aménagement et création de prestations, finances et contrôle de gestion techniques qualitatives, techniques quantitatives, politique générale de gestion, législations européennes. La méthode des cas sera utilisée dans des proportions importantes (220 cas d'entreprises touristiques ont été sélectionnés).

- Un stage, sous contrôle pédagogique, de deux mois, réalisé en Europe, dans un organisme public ou privé à vocation touristique.
- Une session de synthèse, sous forme de séminaire.

Ce programme rassemblera une première promotion de 50 participants issus des principaux pays européens.

L'enseignement sera distribué en deux langues, dont la connaissance est obligatoire, le français et l'anglais.

La faculté comportera des professeurs choisis parmi les principales Business Schools internationales et des praticiens responsables d'entreprises touristiques européennes.

A la fin des études, il sera délivré un certificat européen d'Études Supérieures de Management des Organismes du Tourisme.

Castafrica, la conférence des ministres des États membres africains chargés de l'application de la science et de la technologie au développement vient de s'achever à Dakar.

Les trois points de l'ordre du jour, tendances des politiques scientifiques et techniques dans les pays africains; possibilités de développement et d'application de technologies nouvelles en Afrique; coopération scientifique, technique et technologique en Afrique ont été scrupuleusement étudiés. Comme il est de rigueur dans une telle conférence, cela n'a pas débouché sur des décisions spectaculaires. Nul ne s'y attendait vraiment. Il ne s'agissait pas de trouver des solutions à la terrible sécheresse qui ravage depuis dix ans la zone sahélienne. Pas plus que d'analyser les conséquences économiques et politiques du renchérissement du pétrole et des matières premières exportées par le tiers monde. L'horizon, c'était l'Afrique du dernier quart du XXe siècle, l'Afrique de l'an 2000. Pourtant, les réalités pressantes du sous-développement - les Africains préfèrent ce mot réaliste à l'expression paternaliste «en voie de développement» - ont pesé très lourd sur cette conférence.

Que M. Maheu, directeur général de l'UNESCO, puisse affirmer que **Castafrica marquera l'année zéro de l'application de la science et de la technologie à l'Afrique** est important puisque cela veut dire que, jusqu'ici, ni l'ère coloniale ni les premières années de l'indépendance n'ont permis. **Et pourtant, la science et la technologie sont des instruments essentiels du développement économique et social**, note le rapport final de Castafrica.

En fait, après la décolonisation, une deuxième révolution des esprits commence en Afrique. **Les années 60 ont été celles de l'affirmation de notre personnalité politique**, note M. Djibril Sène, délégué gé-

LES PROBLEMES LA CONFERENCE D ETATS-MEMBRES A

néral à la recherche scientifique et technique du Sénégal et président de la conférence. **Les années 70 enregistreront un phénomène semblable en ce qui concerne la science et la technologie. L'Afrique prend conscience de son existence scientifique et technique.**

Les délégués de Castafrica l'ont dit et répété: ce continent manque de cadres, de spécialistes, de professeurs, de techniciens. Certes, il y a des scientifiques de valeur, des professeurs renommés mais ils ne forment que l'exception à la règle. Dans ce domaine, l'Afrique est tout aussi sous-développée qu'en matière économique. Les meilleurs éléments sont envoyés en formation à l'étranger; mais très souvent l'opération finit par un «brain drain», une fuite des cervaux. D'autre part la formation que ces éléments reçoivent n'est pas adaptée aux besoins de leurs pays.

DU TIERS MONDE DES MINISTRES DES AFRICAINS A DAKAR

Alors? Il ne s'agit pas pour l'Afrique de se couper du mouvement scientifique international, ce serait une attitude suicidaire, note M. Maheu, mais il faut que la science rapporte à l'Afrique. D'où un nombre important de recommandations de Castafrica sur le développement des organes de politique scientifique, sur la formation locale des cadres et des techniciens, sur la nécessité d'élaborer un statut de chercheur capable de le retenir en Afrique, sur l'information scientifique, etc.

Tout cela est bel et bon puisqu'il s'agit des prémices d'un système scientifique et technologique absolument indispensable.

Cependant, note le rapport final, «les pays africains sont bien résolus à ne pas sacrifier leur personnalité culturelle au culte de la modernisation. Les Africains sont parfaitement conscients de ces problèmes et de ces dangers et décidés à

trouver des solutions conformes à leur génie propre».

C'est le pavé lancé dans la mare par Castafrica. Oui, mais quelle science, quelle technologie et pour quel développement? Pour l'instant, force est de reconnaître qu'en Afrique, cette dernière n'a pas dépassé les méthodes traditionnelles de culture, de pêche, d'irrigation. Elle a été submergée par le flot des produits industriels importés sans préparation. Les échecs retentissants sont encore monnaie courante aujourd'hui, telle cette usine de traitement des ordures ménagères, destinée à produire un compost utilisable en agriculture. Importée sans étude préalable, elle se révéla incapable de «tourner», car les ordures ménagères d'une ville africaine ne sont pas de même nature que celles d'une cité européenne.

On comprend, dans ces conditions, cette phrase du rapport final: «Si la science et la technologie représentent pour l'Afrique un moyen de développement et de libération, elles recèlent aussi des dangers dans la mesure où, nées à l'étranger, elles peuvent véhiculer des modes de vie et de pensée menaçants. Il est impératif que les technologies introduites ne le soient qu'en vertu de leur adéquation aux problèmes africains.» L'Afrique sait bien qu'elle ne peut aujourd'hui se passer d'importer des techniques. Encore faut-il que celles-ci répondent bien aux besoins.

Durant Castafrica, on n'a pas seulement traité de science mais aussi des problèmes du tiers monde, de coopération, d'échanges, de resserrement des relations scientifiques entre pays africains et arabes etc. Certes, avec le relèvement du prix du pétrole le tiers monde se venge. Mais, comme un étudiant en science de l'Université de Dakar l'a justement souligné, «les pays africains non producteurs deviennent le quart monde». Et celle-ci est la réalité amère.

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE DANS LE MONDE EN 1973

C'est à 215 millions d'arrivées de touristes internationaux que sont évalués par l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme (UIOOT) les mouvements du tourisme dans le monde en 1973. Cela représente une augmentation de près de 9° / ° par rapport aux mouvements du tourisme international en 1972, qui avaient atteint un total de 198 millions d'arrivées de touristes.

Les recettes provenant du tourisme international sont évaluées, pour la même année, à environ 28 milliards de dollars des Etats-Unis. Il s'agit là d'une estimation prudente basée sur des données partielles, qui permettent de fixer entre 12 et 14° / ° le taux minimum de croissance de ces recettes en 1973. Une telle approximation est imputable aux fluctuations enregistrées par certaines monnaies au cours de l'année 1973, fluctuations qui ne permettent pas de mieux analyser les recettes que fait ressortir l'enquête préliminaire annuelle de l'UIOOT sur le tourisme international, portant sur plus de 100 pays. Cette enquête a également permis de constater que le taux de croissance des arrivées enregistrées en 1973 est parmi les plus élevés que l'on ait observés au cours de ces dernières années, tandis que le taux de croissance des recettes accuse une certaine stabilité, bien que des réserves doivent être faites à ce sujet, en raison de la situation fluctuante qui s'est manifestée dans le domaine des changes sur les différents marchés.

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE EUROPEENNE DANS LE CADRE DE LA CEE ET LE PROBLEME ENERGETIQUE EXAMINES PAR LA U.N.I.C.E.

Le conseil des présidents de l'Union des industries de la Communauté européenne (U.N.I.C.E.) vient d'adopter deux résolutions portant l'une sur la situation dans la Communauté, l'autre sur les problèmes de l'énergie.

La Communauté, loin de renforcer sa cohésion, «se voit menacée de dislocation» et les espoirs suscités par les conférences au sommet de Paris et de Copenhague ne se confirment pas. Pour l'U.N.I.C.E., il faut que les Etats membres surmontent les difficultés auxquelles se heurte l'intégration européenne, coordonnent leur politique économique, agissent en commun pour faire face à la crise de l'énergie.

En ce qui concerne l'énergie, proprement dite, les patrons européens estiment qu'en cas de pénurie de produits pétroliers, la priorité devra toujours être accordée au maintien du niveau d'emploi et de la production. L'U.N.I.C.E. prévoit une augmentation du prix des autres matières premières et réclame un certain nombre de mesures, notamment l'harmonisation des politiques énergétiques des divers pays européens.

REGIONS OF EUROPE: BANAT

The following text is the introduction of a new book entitled «From the history of the progressive thought in Banat»; this book is published by the «Editions Nagard» (Milano).

Situated in the area formed by the river Timis (Tibiscum) near the Danube and the Carpathian mountains Banat forms a characteristic geographic, economic and political unit, a typical organic region necessary for a future United Europe.

Part of old Dacia, the land of the Tracians to the North of the Danube, also called Dacians and Getians, with near to its frontiers the capital Sarmisegetuza later called Ulpia Traiana, was the first to have its princes (ban); among which stand out Gelu, Glad and Menumorut on the arrival of pacific Slavs, they established themselves around the Celtic Center Sigiduntum (Belgrad) and partially mixed with the local Tracian population from which they took the habit of dressing, eating, dancing, because it is well known that the invading Slavs, Bulgarians and Hungarians arrived hungry and naked, without any culture or civilization. The Huns had only 500 words in their language.

The Hungarians, settled down in Pannonic area, around the Roman lines on the Danube, Actinum (Buda), and began their conquest of unarmed populations and overcame various regions to the East, inside the Carpathian bastion, such as Maramures (North Dacia), Transsilva (central Dacia) with the old very civilized cities: Napoca (Cluj today, Porolissum-Turda, Apulum -

Alba Iulia etc) and Banat of Severin and Timisoara (South Dacia) with centers and towns such as Zurobava-Timisoara, Lucus Fageti - Lugoj and Faget, Admediam Mehadia, Herculanium etc.

In the 13th century the town of Lucus was fortified and the fortress was destroyed by the Tartars of Gingsh Han in 1241. The King Bela IV, after that immediately ordered the city's reconstruction. Banat has always been the last bastion of defence for the Austrian Empire, the defence of which was the autonomous Principate of Transilvania, never occupied by the Turks, except only its southern part, Banat of Timisoara.

Austria was served and defended by the famous Banatian fighters, but the recognition of merits was as scarce as of a stepmother and a long time coming. Only in the 18th century did the spiritual development of progressive thought begin.

This short tract gives some outline of the history of the development of the Banat Region, the defender of Europe against Asiatic invasions; in this way Banat allowed to the west to develop its own civilisation, its culture and arts as well as the «renaissance» of its old values.

For this reason, a further knowledge of Banat's history is more of a «duty» for the Western European populus.

De l'activité du Conseil de l'Europe

COMITE DES MINISTRES ET ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EU- ROPE

Les Ministres des affaires étrangères et les parlementaires de l'Assemblée du Conseil de l'Europe ont consacré une grande partie de leurs (21-25 Janvier) discussions à Strasbourg aux problèmes de la conjoncture internationale actuelle.

Comité des Ministres

Les Ministres, réunis sous la présidence de M. Rudolf Kirchschläger, Ministre autrichien des Affaires étrangères, ont examiné, à la lumière d'événements récents, divers aspects du terrorisme international, et ont procédé à un échange de vues sur l'évolution de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Une discussion sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis, introduite par M. Kirchschläger et l'adoption d'une résolution sur le rôle futur du Conseil sont également prévues.

La solidarité des Etats membres du Conseil de l'Europe face à la crise politique et économique provoquée par les événements du Proche-Orient était le thème d'un Colloque à huis clos qui a réuni Ministres et parlementaires le vendredi 25 janvier.

Assemblée consultative

L'évolution de la situation en Grèce de 1972 au coup d'Etat de novembre 1973 et les moyens d'améliorer le sort des **juifs soviétiques** était au centre du débat consacré aux pays européens non membres.

La coopération politique entre les Etats occidentaux et les réactions de ces Etats lors des récentes crises ont été examinées lors du débat politique.

La communication du Comité des Ministres à l'Assemblée a été présentée le vendredi 25 par M. Renaat Van Elslande, Ministre belge des Affaires étrangères, nouveau Président en exercice du Comité des Ministres, qui a répondu aux questions des parlementaires.

Une dizaine de représentants du Congrès américain et du Parlement canadien ont participé au débat consacré aux activités de l'OCDE au cours duquel un membre de la délégation des Etats-Unis a fait un exposé sur la crise de l'énergie. Deux tables rondes ont eu lieu à huis clos, réunissant des parlementaires du Conseil et les délégations invitées: les Canadiens sur le thème des relations entre l'Europe et le Canada, et les Américains sur, entre autres, la question des troupes américaines stationnées en Europe.

L'Assemblée a discuté également de problèmes agricoles, scientifiques et d'aménagement du territoire.

Une déclaration écrite sur la sécheresse et la famine sévissant dans certaines provinces d'Ethiopie a été par ailleurs soumise à la signature des parlementaires.

GUIDE DE PRESSE 1974 DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les services de presse et d'information du Conseil de l'Europe annoncent la publication de leur **Guide de presse 1974**, «digest» de poche d'une centaine de pages, consacré à l'Organisation. Son format ré-

duit, très maniable (8 cm 1/2 x 15 cm), l'utilisation de mots-clés imprimés en caractères gras et un index rendent sa lecture rapide et aisée. Un calendrier des grandes dates de 1974 est inclus dans la brochure.

Les premiers chapitres sont consacrés aux efforts que déploie le Conseil pour améliorer le bien-être de chaque citoyen, les autres traitant des problèmes majeurs de la société européenne.

Droits de l'homme, santé publique, affaires sociales et problèmes du travail, jeunesse, éducation et développement culturel, environnement, aménagement du territoire, pouvoirs locaux, droit et criminalité, en constituent les principaux titres.

Aux faits et chiffres concernant le Conseil (origine et composition, Comité des Ministres et Assemblée parlementaire), succèdent des informations sur ses relations avec les autres organisations européennes (CEE, etc.), avec l'Europe dans son ensemble et avec le reste du monde.

En outre, des chapitres spéciaux sont consacrés aux travaux que le Conseil mène pour assurer la liberté de la presse et à la description du service de presse et des facilités offertes aux journalistes.

Le guide de poche, conçu principalement à l'intention de la presse, est indispensable à tous ceux qui désirent en savoir plus, rapidement, sur le Conseil de l'Europe.

RESEAU EUROPEEN DE ZONES PROTEGEES

Le Conseil de l'Europe a donné une nouvelle impulsion à la création d'un réseau européen de «zones protégées» destinées à la conservation de la nature et au loisirs.

Le Comité des Ministres de l'Organi-

sation a en effet invité les 17 États membres à harmoniser et à renforcer leurs mesures de protection ainsi qu'à étudier la possibilité d'établir de nouvelles zones. Le Comité a en outre souligné que, si l'on veut créer un véritable réseau européen des zones protégées destiné à la conservation des paysages, des habitats, des espèces et susceptibles de fournir des zones de loisirs et de recherches il importe d'harmoniser les mesures déjà prises et celles à prendre à l'avenir.

L'élaboration d'un tableau comparatif des nomenclatures en usage dans les États membres constitue déjà un premier pas vers cette harmonisation. Ce nouvel effort tendant à renforcer et à accroître les «zones protégées de l'Europe» fait suite à la Conférence Ministerielle de l'Environnement organisée à Vienne, en mars 1973, par le Conseil de l'Europe.

COMMENT EVITER LA DICTATURE DE L'ELECTRONIQUE

Des mesures destinées à protéger la vie privée vis-à-vis les banques de données électroniques sont adoptées par le Conseil de l'Europe. Elles portent sur les moyens d'obtenir des renseignements sur la nature des informations enregistrées, sur leur exactitude et sur les limites posées à leur usage, ainsi que sur l'accès de l'individu aux informations rassemblées à son sujet. Les principes directeurs que le Comité des Ministres du Conseil recommande aux 17 États membres pour protéger la vie privée de l'individu ne concernent que les banques de données électroniques du secteur privé.

L'usage s'étant déjà répandu de recourir au traitement électronique, dans le secteur privé, des renseignements person-

nels rassemblés sur les particuliers, le Conseil de l'Europe reconnaît que les pays pourraient être amenés à adopter des mesures législatives pour prévenir les abus. En attendant un éventuel accord international, le Conseil estime urgent de prendre dès maintenant des mesures propres à empêcher de nouvelles divergences entre les législations des Etats membres.

LA BANQUE DE SANG CONGELE D'AMSTERDAM CONTINUERA A FONCTIONNER PENDANT CINQ ANS

Les personnes appartenant à un groupe de sang rare continueront à bénéficier des services de la Banque européenne de sang congelé, installée à Amsterdam. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a en effet décidé de reconduire, pour une durée de cinq ans, son aide financière à la Banque qui est la seule à assurer l'approvisionnement des 17 pays membres du Conseil et de la Finlande en sang congelé de types rares à usage clinique.

Dès sa création en 1969 par le laboratoire central du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge néerlandaise, la Banque d'Amsterdam a bénéficié pour ses frais de fonctionnement et d'entretien d'une subvention annuelle accordée par le Conseil de l'Europe qui l'a également équipée d'un réfrigérateur à l'azote liquide permettant la conservation des produits à ° 190°.

Plusieurs banques nationales de type analogue sont déjà en service en Belgique, France, Suède, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Grâce à la collaboration assurée par le réseau européen de centres nationaux de transfusion sanguine, créé à l'initiative du Conseil de l'Europe, ces banques pourront progressivement subvenir à leurs besoins sans qu'une banque européenne centrale soit nécessaire. Mais cet-

te nouvelle situation ne pourra être effective avant plusieurs années.

LES PREVISIONS AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE

Considérant que prévoir l'évolution de la criminalité, c'est la prévenir, le Conseil de l'Europe a invité ses 17 Etats membres à développer les statistiques et les prévisions dans ce domaine afin d'accroître l'efficacité des politiques criminelles.

Les informations obtenues grâce aux études prévisionnelles permettront de répartir de façon plus rationnelle le budget affecté à la lutte contre la criminalité, de planifier les programmes nationaux et même d'aboutir à des réformes législatives et administratives.

De plus, les prévisions sur l'évolution de la criminalité, à la base de tout programme à longue échéance, pourront indiquer approximativement le nombre des détenus à une date plus ou moins lointaine, et ce pour chaque catégorie d'infraction, et permettre ainsi la création ou la réorganisation des services intéressés et, le cas échéant, le recrutement d'un personnel adéquat.

Concernant tous les types d'infraction et même l'évolution de la délinquance cachée, les prévisions intéressent au premier chef les responsables de l'administration judiciaire et pénitentiaire. Elles présenteront néanmoins un grand intérêt pour les services sociaux et d'hygiène mentale qui collaborent au traitement des délinquants.

Diverses méthodes prévisionnelles existent, dont certaines ont déjà été introduites dans des Etats membres du Conseil (France, pays scandinaves, Royaume-Uni) et il appartiendra à chaque gouvernement de choisir celle qui s'adapte le mieux à

ses problèmes spécifiques et à ses ressources.

PRISONS EUROPEENNES: LE TRAITEMENT EN GROUPES DES DELINQUANTS SERA DEVELOPPE

Le Conseil de l'Europe a recommandé à ses Etats membres de développer le traitement des délinquants en groupes et en communauté.

Le Comité des Ministres de l'Organisation a estimé en effet que ces nouvelles méthodes, déjà expérimentées dans certains pays, constituent une thérapie efficace des délinquants, à la fois dans les prisons et en milieu ouvert (dans le cadre de la probation et de l'aide post-pénitentiaire).

L'isolement et l'application d'une discipline rigoureuse cèdent progressivement la place dans les prisons à une communauté de travail et de loisirs et à une tendance au dialogue et à la consultation. Cette organisation plus souple permet l'introduction des méthodes de groupe. Leur application dans les prisons vise principalement à diminuer les tensions entre détenus et personnel, à aider les détenus condamnés à des peines de longue durée à supporter leur détention et à faciliter leur réinsertion dans la société. Diverses formes de traitement sont possibles: création de groupes d'activités (centres sur des travaux manuels, jeux, sports, et particulièrement adaptés aux adolescents et aux instables), de discussions (constituant un stimulant intellectuel pour les détenus purgeant une peine de longue durée), de groupes vivant ensemble (il s'agit de groupes fermés dont les membres participent toujours ensemble aux mêmes activités; ils conviennent surtout à de jeunes détenus condamnés à des peines de courte durée) etc. Le choix de la méthode dépendra des objectifs thérapeutiques au-

tant que des possibilités pratiques offertes par l'établissement pénitentiaire.

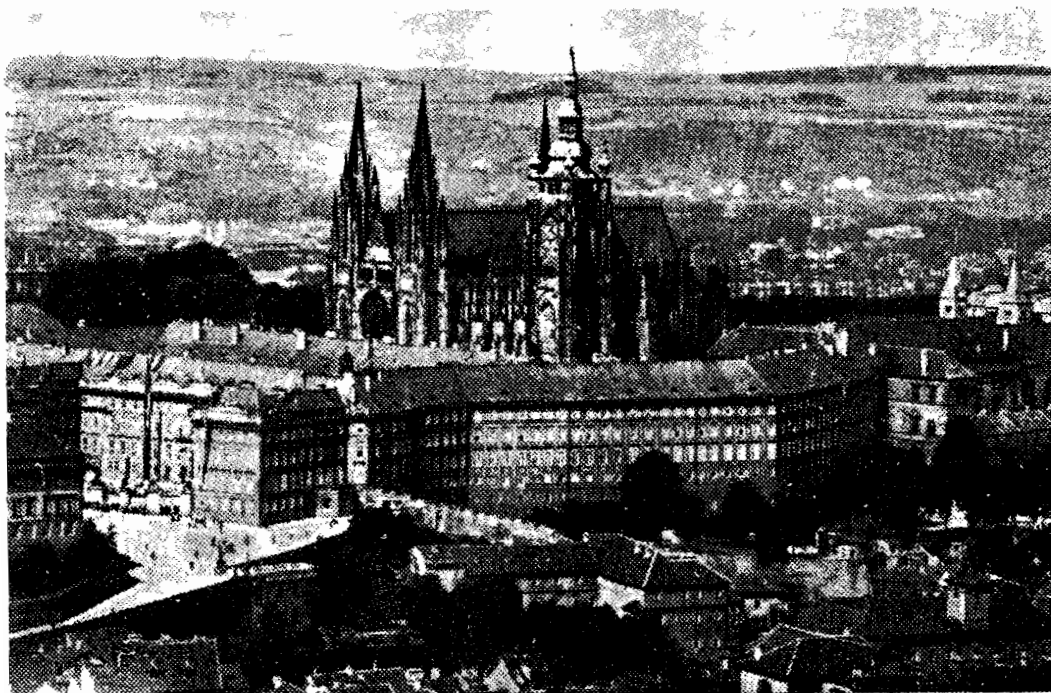
La réussite de ces traitements dépend en grande partie de la formation des animateurs de groupe, qui peut être très variable. Certaines méthodes exigent la participation d'un spécialiste (psychothérapies de groupes etc.) alors que d'autres requièrent la formation de tout le personnel pénitentiaire, dans la mesure où l'introduction de ces méthodes modifiera le rôle du personnel et les relations à l'intérieur de la prison. Pour améliorer l'efficacité de ces traitements, la formation initiale de l'ensemble du personnel pénitentiaire devrait inclure l'étude des relations de groupe, cette formation de base étant ensuite complétée par un perfectionnement et un recyclage permanents. Dans tous les cas, il est nécessaire qu'un contrôle soit effectué par un personnel compétent, dont la tâche consistera également à aider l'animateur à mieux comprendre son rôle et à améliorer sa formation.

Les Ministres ont également préconisé l'application de ces méthodes dans le cas des traitements en semi-liberté (foyers, etc) et des traitements en milieu ouvert (probation, aide post-pénitentiaire).

L'introduction de ces nouvelles méthodes se place dans le cadre d'une politique d'ensemble du Conseil de l'Europe visant à améliorer les conditions de vie dans les prisons et à faciliter la réinsertion sociale des détenus. Des dispositions concernant notamment la détention préventive, le traitement de courte durée des jeunes délinquants, les règles minima pour le traitement des détenus ont déjà été adoptées par le Conseil de l'Europe.

Le traitement des détenus de longue durée, les méthodes modernes de traitement des jeunes délinquants et les mesures de substitution aux peines privatives de liberté, sont actuellement à l'étude.

LA SITUATION EN TCHECOSLOVAQUIE OBJET DE DISCUSSION DE LA COMMISSION DES PAYS EUROPEENS NON MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE



La situation en Tchécoslovaquie continue à être l'objet de discussions des commissions et des ministres...

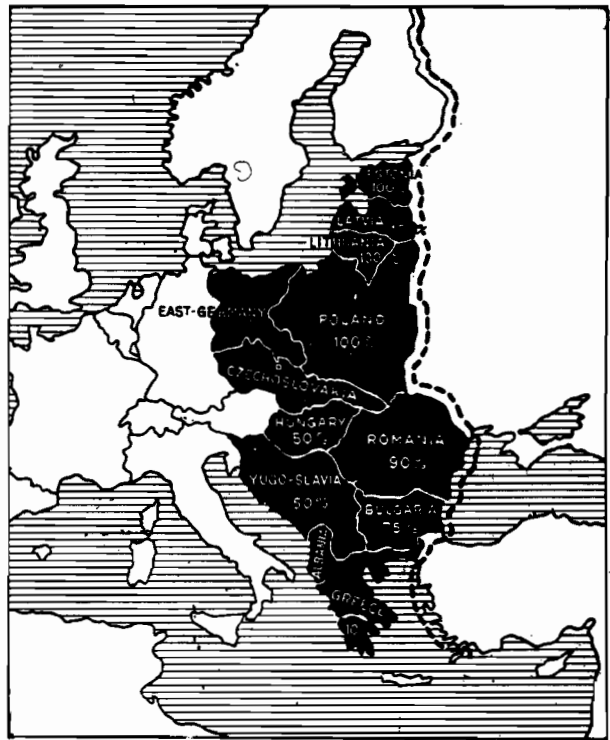
A sa réunion de Paris (le 13 décembre dernier) la Commission des Pays européens non membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, a réexaminé les problèmes créés par l'invasion russe en Tchécoslovaquie (désormais Comitain) 20 août 1968.

Lors de la réunion mentionnée ci-dessus, le Communiqué suivant a été adopté: «Au moment de la signature du Traité Bonn-Prague, d'intéressantes révélations concernant l'invasion de la Tchécoslova-

quie par les troupes du Pacte de Varsovie en août 1968, ont été faites aux parlementaires du Conseil de l'Europe à Paris. M. Ludek Pachman, le célèbre grand maître d'échecs et l'un des principaux protagonistes du «Printemps de Prague» a signalé que M. Dubcek s'est toujours efforcé d'éviter toute provocation à l'égard de l'U.R.S.S. S'adressant à la Commission des pays européens non membres de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, présidée par M. Walther Hofer (Suisse), M. Pachman a affirmé que le Gouvernement Dubcek n'avait rien modifié la politique étrangère tchécoslovaque. Il a même, peu avant l'invasion, concentré onze des douze divisions tché-

LE PRINCIPE DE SOUVERAINETE VIOLE A YALTA

Voici la carte de l'Europe de l'Est cédée par Churchill à la Russie le 9 octobre 1944 à Moscou. Cette division devait être sanctionnée à Yalta en février 1945.



coslovaques à la frontière occidentale comme le Haut Commandement du Pacte de Varsovie le lui avait demandé. Jusqu'au dernier moment, M. Dubcek ne croyait pas à une intervention militaire du «pays frère». M. Pachman a affirmé que de l'avis d'experts militaires tchécoslovaques, l'armée aurait pu se défendre pendant deux semaines contre les envahisseurs. La perspective d'une résistance armée aurait été de nature à modifier la situation d'autant plus qu'il n'y avait qu'une très faible majorité pour l'intervention militaire au sein du Bureau politique du Parti communiste tchécoslovaque qui était très divisé dans cette affaire. M. Pachman estime que la quasi totalité du peuple tchécoslovaque est hostile au régime actuel et reste fidèle aux idéaux du «Printemps de Prague». Selon lui, trois facteurs pourraient modifier la situation actuelle en Tchécoslovaquie: le départ des troupes soviétiques,

des progrès substantiels de l'intégration européenne et une politique commune des pays de l'Europe de l'Ouest à l'égard de l'Europe de l'Est. Il ne s'agit pas de revenir à la guerre froide, mais le but final de la politique de l'Ouest à l'égard de l'Europe de l'Est devrait consister en une libéralisation des relations telle que l'ont préconisée les pays du Conseil de l'Europe à la Conférence sur la sécurité et la coopération européennes. Au courant de l'année 1974, la Commission présentera à l'Assemblée un rapport sur la situation en Tchécoslovaquie.»

La Commission aura beau se réunir, discuter, décider. Est-ce-qu'il paraît, le «pays frère» n'a aucune intention de changer son comportement «fraternel» d'invasions et de menaces. En dépit de cette Europe mutilée, coupée en deux, qui lutte pour s'unir.

Bulletin européen

Ont collaboré ou collaborent:

Konrad ADENAUER, P.E. ARGENTIERI, Alexander ARGYROPOULOS, Karl ARVOLD, A. BALLEYGUIER, G.W. de BALZAC, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, John BIGGS-DAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRANDEN, Pietro CAMPILLI, P. CAPELLI, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Vito CASCINO, René CASSIN, L.E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECHLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, Giorgio DI DOMENICO, I. DURAND RIVITTE, Constantin DRAGAN, Mireca ELIADE, G. van ESBROECK, W.N. EWER, Enrico FALCK, Hertha FIRNBERG, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Eugenio GATTO, Pietro GLRBORI, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A.V. GIARDINI, Guido GONNELLA, Jonathan GUINNES, W.A. T. HART, Wladimir JONESCO, Stefano JACINI, Jerzy JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, Lars J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWING, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. MICHAEL-TITUS, Francis DE MIOMANDRE, Manlio MISEROCCHI, Jean MONNET, Umberto MONICO, Angelo MORRETTA, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Erich MULHIMANN, Frédéric NEPVEU-NIVELLE, Pier Fausto PALUMBO, Costas PAPAPANOS, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUY, Paul RAMADIER, Alexander von RANDA, Peter RATTAZZI, Olivier REVERDIN, Gonzague de REYNOID, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE LOETTE, A.G. SAMOY, Leopold SENGHOR, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Tom STACEY, Jacques TREMPONT, Georges USCATESCU, M. de la VENTOLIERE, Pierre VINOT, François VISINE, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.I.L.C. WOORLICH, Paul Van ZEELAND.

Bulletin européen

Fondé par Prof. Dr. J. C. Dragan

Rédacteur responsable: Dante Ferrari

Direction - Rédaction: Via Larga 11 - MILAN - Tél. 870.487/893.209

ABONNEMENTS

Italie	Lires 2.000	Etranger	Dollars 3,-
Abon. d'Honneur	5.000	Abon. d'Honneur	10,-

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Reg. Trib. Rome N. 2840 du 15.12.1951 - Centro Grafico Spazio - Via M. Rosso 15 - Milano